



PARTIQUES DE PECHE ET ENGIN UTILISES DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

Les navires de pêche professionnelle dans le Département des Alpes Maritimes sont essentiellement des embarcations de – de 12 mètres pratiquant ce que l'on nomme couramment « la petite pêche côtière » ou pêche côtière artisanale, travaillant à moins de 5 miles (1 mile = 1.852 m) des côtes et utilisant en général des filets inférieurs à 4 kilomètres par sortie en mer.

Les 2 engins essentiellement utilisés sont le filet et la palangre.

La petite pêche côtière est une pêche Eco Responsable (poisson démaillé à la main, quantités pêchées peu importantes par sortie en mer, produit frais du jour...).

Dénomination et utilisation des engins de pêche usités dans le Département

BOURGIN : Senne de plage pour pêche à la poutine (matériel très peu plombé)

MELLETIERES : Filet à poste d'une centaine de mètres de long pour une dizaine de mètres de haut comportant de très petites mailles (24/25 nœuds). Cet engin est posé sur une durée allant de ¼ d'heure à ½ d'heure maximum pour le lever du jour. Il sert essentiellement à la capture des éperlans (appellation locale « les Melet »)

LAMPARO : de l'espagnol Lampara signifiant Lampe. Technique de pêche fondée sur le phototropisme des poissons attirés à la surface par une source de lumière artificielle

BATTUDON : Trémal rehaussée d'un filet droit maillant de 1 à 3 mètres. Cette action sert à capturer de la soupe et rougets dans la partie trémal et quelques pélagiques comme le chinchard ou le maquereau espagnol ainsi que la bogue

LA REDOR : Filet maillant servant pour la pêche aux colinots, poissons pélagiques, dorades, sars, loups. La maille est de 35 à 55 nœuds et d'une hauteur de 4 à 15 mètres

TREMAILLE : Filet composé de 3 nappes, dont 2 à mailles larges aux extrémités et 1 à mailles plus serrées au milieu des 2 autres

TREMAILLE CLAIRE : En parlant de « Claire » il faut comprendre grosse maille, à savoir du 30 mm et plus

RECLARE : Filet dont l'extrémité est posé à terre pour faire une « limasse » jusqu'à la surface et obliger ainsi les poissons de toutes variétés à se diriger vers l'extrémité de l'engin pour y être enfermés

C'est en fait un BATTUDON géant qui peut faire de 8 à 40 mètres de haut selon le lieu où l'on veut installer faire un barrage complet

MUGELIERE : Engin qui nécessite plusieurs pêcheurs avec plusieurs bateaux. Il est installé à l'aube, pour ½ heure dans les cales de réclare.

Un guetteur positionné à une centaine de mètres de l'engin regarde le fond avec une glace pour annoncer l'arrivée du banc de poissons et permettre ainsi à ses collègues de tirer sur les plombs pour faire monter les cordes en surface et piéger le poisson

BOGUIERE : Filet de grande hauteur que l'on peut installer avant l'aube en continuité de la réclare. Cet engin est généralement de maille au 10 ou 9 idéale pour la pêche aux bogues

FILET FLOTTANT : Filet très peu plombé de type dérivant et dont les flotteurs restent en surface. Cet engin est balisé de lumières à leurs extrémités afin d'éviter d'être traversé par les autres bateaux

FRESQUIER : Action de pêche de nuit que l'on pratique avec la lumière pour fouiner le poisson le long du rivage. Les poissons capturés par cette action ne sont pas vendables si les viscères sont percés. Cette pratique au cours des années est devenue une pêche plutôt axée sur les poulpes

TARTANON : Petite senne de plage qui permet de travailler à bras en bateau sans monter sur le rivage. Il existe 2 types d'engins, 1 pour la poutine (petit bourgin) et 1 pour la friture (petit issaugue)

NASSE ET GARBELLE : Appellation pour désignée les casiers

LES CALES DE TAILLES : Ce sont des zones stratégiques répertoriés où les pêcheurs, moyennant 9 mois de navigation dans l'année qui précède, peuvent calés leurs filets et ce à tour de rôle

NOTA : Mesure des mailles de filet : En Atlantique 40 mm correspond à la longueur d'un côté de la maille. En méditerranée le filet se mesure différent, à savoir, on tend 25cm de filet et on compte le nombre de nœuds ; pour exemple une maille au 6 en Méditerranée, c'est-à-dire, 6 nœuds sur 25cm correspond à une maille Atlantique de 42,5mm de côté. que de 42,5mm de côté.